

AUTORISATION PARENTALE 2024 - 2025

Je soussigné(e) Mme / Monsieur

responsable de l'enfant

, autorise les

responsables de l'accueil de loisirs, à prendre toutes décisions nécessaires, dans l'intérêt de mon enfant, lors des activités enfance, organisées par l'accueil de loisirs de la Maison de Quartier La Touche, après avoir essayé de me contacter au :

Domicile :

Travail :

Portable :

Autre :

Adresse postale :

Si inscription en 2023 - 2024, y a-t-il des changements sur la fiche sanitaire ?

OUI

NON

Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnement médical ? (diabète, hémophilie, asthme...)

OUI

NON

Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnement spécifique ? (handicap moteur ou autre)

OUI

NON

Si oui, précisez :

J'autorise la Maison de Quartier à diffuser des photos de mon enfant pour la présentation des activités :

OUI

NON

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison :

OUI

NON

Mon enfant a des restrictions alimentaires :

NON

Sans viande

Végétarien-enne

Sans porc

Mon enfant peut être transporté :

En car ou minibus :

OUI

NON

En voiture :

OUI

NON

TRANSFERT DE GARDE

Indiquez ci-dessous les personnes autorisées à venir chercher votre enfant :

Arrivée : le transfert de garde s'effectue à partir du moment où l'enfant a été confié auprès de l'animateur de son groupe.

Départ : le transfert prend effet à l'arrivée des parents dans les salles d'activités.

J'autorise mon enfant à utiliser la salle informatique

(charte d'utilisation disponible auprès de l'animateur multimédia)

OUI

NON

Si vous souhaitez être informé des animations de la Maison de Quartier, renseignez votre adresse mail :

Profession (d'un des parents) :

N° allocataire CAF :

Régime d'appartenance :

Générale et fonctionnaire

Agricole

Maritime

Autres

Règlement de l'adhésion :

Chèques vacances

Espèces

Chèques

Hello Asso (CB)

Mention «Lu et approuvé» :

Signature (version électronique : notez votre nom / prénom)

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

OBJECTIFS

- Respecter et s'adapter aux rythmes et aux envies des enfants
- Contribuer à l'apprentissage de l'autonomie au sein du groupe
- Favoriser les relations et les échanges entre les enfants, parents et animateurs, dans un respect mutuel

LES MERCREDIS :

- Horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs : 8h30 - 18h
- Heures de départ possibles : 11h45 - 12h15 / 13h15 - 13h30 / 17h15 - 18h
- Inscription à l'année
- Règlement au moment de l'inscription à l'accueil de la Maison de Quartier
- Goûter fourni aux enfants

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

- Horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs : 8h30 - 18h
- Accueil ouvert pendant la 1ère semaine des vacances scolaires (Toussaint, Février, Avril) ainsi que pendant les vacances d'été (dates transmises dans l'année)
- Ouverture des réservations à la fin de la période de vacances précédente
- Aucun changement possible 2 semaines avant les vacances. Passé ce délai, un remboursement ne sera possible qu'en cas de présentation d'un certificat médical
- Repas fournis aux enfants (prix en fonction du quotient)
- Règlement au moment de l'inscription à l'accueil de la Maison de Quartier

Le soir, si vous récupérez votre enfant en retard, vous serez facturé 3€ le 1/4 d'heure.
Au bout de 3 retards, nous vous facturerons 10€ supplémentaires

Mention «Lu et approuvé» :

Signature (*version électronique : notez votre nom / prénom*)

TARIFS

Coefficient	- de 500	- de 800	- de 1200	- de 2000	+ de 2000
1er trimestre	112€	140€	168€	196€	224€
2ème trimestre	104€	130€	156€	182€	208€
3ème trimestre	64€	80€	96€	112€	128€
Total	280€	350€	420€	490€	560€
1/2 journée	5€	6€	7€	8€	9€
Journée	8€	10€	12€	14€	16€
Repas	3€	3,5€	4€	4,5€	5€
Sortie en % de prise en charge de la MQLT	60%	50%	35%	25%	15%



6 rue cardinal Paul Gouyon / 35000 RENNES
Métro Anatole France
02 99 54 45 12 / www.mqlt.fr

POUR CONTACTER LES RESPONSABLES :

accueildeloisirs@mqlt.fr



Mise à jour du document : Août 2024